

AVIS PUBLIC

Est par la présente, donné par la soussignée, Marie-France Matteau, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité

Que conformément à l'article 451 du Code Municipal, avis-vous est donné que le règlement :

2019-556-2 modifiant le règlement 2019-556-1 relatif au contrôle des animaux ;

A été adopté lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 13 décembre 2019 et est en vigueur.

Le règlement est disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville au 3488 route Principale, à Wentworth-Nord durant les heures régulières de travail, soit de 8 h 30 à 12 h et de 12 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi.

DONNÉ à Wentworth-Nord, ce 19e jour de décembre 2019

Marie-France Matteau

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Muhatteau

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies aux endroits désignés par le conseil entre 8 h 30 et 17 h le 19^e jour de décembre 2019.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 19e jour de décembre 2019

Marie-France Matteau

Directrice générale et secrétaire-trésorière